

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.  
— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an. . . 18 f. » 24 f. «  
Six mois. . 10 » 13 «  
Trois mois. 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici pour le travail diplomatique qui se fait autour de la question d'Orient, une phase nouvelle et qui sera probablement la dernière.

On sait que la France, l'Angleterre et l'Autriche se sont définitivement entendues sur les garanties que l'Europe a le droit d'exiger de la Russie, pour mettre fin à la guerre et pour en empêcher le renouvellement.

Le 8 août, des notes identiques ont été remises à cet effet à la cour de Vienne par les représentants des puissances occidentales, et de son côté, M. le comte de Buol a remis à MM. de Bourqueney et de Westmoreland une note qui reproduisait, en les acceptant, les quatre conditions exigées par la France et l'Angleterre.

Par une dépêche, en date du 10 août, M. le comte de Buol a transmis à l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg, copie de la note identique contenant les garanties que réclame l'Europe, en lui faisant connaître que l'Autriche adhère pleinement à ces conditions, et en l'invitant à les recommander le plus chaudement possible à l'examen sérieux du cabinet de Saint-Petersbourg.

D'un autre côté, le cabinet de Berlin, qui ne s'est pas cru engagé, par son traité avec l'Autriche, à faire dès à présent cause commune avec les puissances occidentales, avait néanmoins rendu hommage à la justice de leurs exigences, et M. de Mantouffel avait écrit à l'ambassadeur de Prusse à Saint-Petersbourg pour lui prescrire d'appuyer de toutes ses forces les démarches de l'Autriche.

Telle était la situation diplomatique, et l'on attendait avec anxiété, depuis quelques jours, la réponse du gouvernement russe à cette communication suprême. La réponse devait être apportée en même temps à Berlin et à Vienne.

Nous n'avons pas encore de nouvelles précises de Vienne, mais le télégraphe nous apprend ce matin qu'un envoyé russe, M. de Beukendorff, est arrivé à Berlin, et que le Czar rejette péremptoirement les quatre conditions dont la France, l'Angleterre et l'Autriche exigent l'acceptation, comme bases nécessaires de la paix.

Quelle sera la conséquence de ce refus qui ne doit d'ailleurs surprendre personne ? Quant à l'Autriche, il suffit, pour préjuger la conduite qu'elle va tenir de lire attentivement la dépêche de M. de

Buol au prince Esterhazy : après avoir résumé et justifié les garanties demandées, le ministre ajoute ces paroles significatives : « En lisant la présente » dépêche au comte de Nesselrode, et en lui en laissant copie, faites valoir tous les motifs qui parlent en faveur d'une acceptation sans réserve des bases sur lesquelles seules, nous le croyons, il est possible de mettre un terme aux calamités de la guerre, qui a déjà coûté tant de sacrifices et qui devra inévitablement prendre une plus grande extension. L'Autriche ne voit que dans l'acceptation franche de ces bases, desquelles émanent les conditions d'une paix solide, la chance d'une entente générale. »

Qu'on rapproche ces paroles du fait de l'occupation déjà commencée des Principautés, et il en ressortira la preuve évidente de la résolution du gouvernement autrichien, d'unir son action à celle des puissances occidentales.

Quant à la Prusse, nul ne saurait dire ce qu'elle fera, car ce qui répugne le plus au cabinet de Berlin, ce sont les résolutions tranchées. Mais voici l'étrange et peu honorable situation dans laquelle la cour de Prusse va se trouver placée, si elle ne se décide pas : elle veut la paix, elle reconnaît que la paix ne peut se faire qu'aux conditions que pose l'Europe, et elle se refuse obstinément à prendre part aux mesures qui seules peuvent assurer l'acceptation de ces conditions.

N'est-ce pas manquer à la fois de dignité et de logique ? — Havas.

Vienne, samedi soir 2 septembre.

« Hier est arrivée la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg, relative aux quatre garanties réclamées par les puissances occidentales.

« Cette réponse a été, dans la soirée, communiquée au comte Buol.

« Elle est négative, la Russie ne voulant faire aucune concession.

« L'Empereur est revenu d'Ischl. » — Havas.

Le *Moniteur* contient la note suivante :

Bomarsund, le 20 août.

Il résulte des plans trouvés dans la forteresse, que la Russie nourrissait de très-grands projets sur l'avenir de Bomarsund. Les ouvrages de défense qui forment cette place devaient recevoir un accroissement qui en eût fait la position la plus formidable de

la Baltique, et leur eût donné une puissance supérieure à celle de Sweaborg et de Cronstadt. Cette découverte, en faisant comprendre toute l'importance du service rendu par la prise de Bomarsund à l'Allemagne maritime aussi bien qu'aux Etats Scandinaves, prouvera aussi que les dangers de l'ambition russe ne sont pas moins grands pour le Nord que pour le Midi, et que si l'on eût laissé à cette ambition le loisir de se développer, dans quelques années, le Sund n'eût pas été plus en sûreté que le Bosphore.

## THÉÂTRE DE LA GUERRE.

On lit dans le *Lloyd*, de Vienne :

« On mande de Bucharest, le 23 août, que des troupes turques ont commencé à quitter la ville. Les avant-gardes d'un corps de 80,000 hommes s'avancent dans plusieurs directions sur Galatz et Ibraïla. Le gros de l'armée marche par Moldoveni et Ursitcheni. Des pionniers et des ouvriers civils sont occupés à rétablir les routes construites par les Turcs. On dit que c'est Halim-Pacha qui commandera ce corps destiné à attaquer les positions de Galatz, Ibraïla et Fockschany. Les opérations de l'armée de la Dobrutscha, les mouvements de la flottille du Danube, enfin les positions prises à l'embouchure de la Sulina sont en rapport parfait avec les mouvements des Turcs dans la Valachie.

« On mande de Silistrie, le 20, par Orsowa, que les troupes qui se trouvaient réunies à Ottenitz et Kalaradsch se sont mises en marche vers le nord. On dit que les deux corps se concentreront près de Slobosie, sur la Jalomaitza, et qu'ils marcheront ensuite par Kechenow vers Ibraïla. Le corps turc qui est à Bucharest et qui doit suivre, se réunira à ces troupes. Iskender-Bey formerait la réserve avec ses cavaliers, qui auraient à garder le Basco, tandis que les Autrichiens occuperaient la partie de la Valachie située de ce côté-ci de cette rivière. On écrit de Varna, le 18, que quatre bâtiments turcs et trois français et anglais sont partis de Baltschick, le 16, pour les embouchures du Danube. Comme ces bâtiments avaient des troupes de débarquement à bord, on croit qu'une expédition sera dirigée contre les bouches du Danube.

« On assure qu'Omer-Pacha se rendra, le 4 septembre, à Barjussu, pour y recevoir le feld-marchal- lieutenant comte Coronini. La plus grande animation règne à Bucharest. On y voit des uniformes

## FEUILLETON

## LE LIEUTENANT ROCQUEVERT.

(Suite.)

Le petit vieillard baissa la tête, sous prétexte de prendre sa tabatière, mais, en réalité, pour lancer un petit regard oblique sur son interlocuteur. Il fit jouer l'instrument dans ses mains, mit ensuite un bout de son mouchoir dans sa bouche et chanta quelques notes aiguës sur son nez, puis commença d'un air un peu embarrassé :

— Monsieur de Rocquevert, je vous aime !

L'officier, qui avait croisé ses jambes et posé ses deux mains sur son genou, fit de la tête un geste muet, pour remercier le baron de cet amical prélude.

— Oui, Monsieur, je vous aime, répéta le gouverneur comme pour mieux prouver, par cette redite, la vérité de son allégation. Mais cette affection a demandé quelque temps pour mûrir. Ce n'est pas l'affaire d'un jour ; et si la première fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous eusse apprécié comme aujourd'hui, certes, je ne vous eusse pas refusé la main de ma fille.

Rocquevert devint tout pâle et ne put s'empêcher, par un mouvement subit, de reculer tant soit peu sa chaise. Il se remit bientôt et répondit :

— Monsieur le baron, j'ai compris les raisons qui vous ont poussé à agir ainsi. Or, comme mon sort n'a pas changé, votre résolution est sans doute la même...

— Pas tout-à-fait, reprit paisiblement le gouverneur, j'ai beaucoup réfléchi depuis.

— Très-bien, répartit l'officier, légèrement effrayé de ces préliminaires ; mais ce ne peut être en ma faveur, puisque ma position a empiré, car, avant la campagne, j'avais au moins l'espoir, tandis qu'à présent, j'ai l'espoir de moins et une disgrâce de plus.

— Je fais grande estime de cette modestie, répartit le vieillard. Elle sied bien au jeune âge. Puis elle est si rare parmi les gens d'épée. Moi qui vous parle, j'étais un fiéffé vantard à votre âge... C'est une qualité de plus que je découvre en vous. Je ne vous cache pas que j'ai pris des renseignements sur votre personne, j'en suis très-satisfait, et vous devez l'être aussi.

— Mais il me semble, objecta timidement l'officier, que la précaution était bien inutile après le refus formel...

— Vous me jetez toujours ce refus aux jambes, répliqua le vieillard, incapable de réprimer ce geste de contrariété. Ne me tenez pas rigueur de ce premier obstacle. A cette époque vous m'étiez tout nouveau, et, faut-il vous le dire, je songeais à donner ma fille à mon neveu, M. Gaspard de Lavedan.

— M. Gaspard ! répéta Rocquevert, qui, ce mot à la bouche, se leva debout. Eh ! Monsieur, c'est un très-bon parti, mille fois préférable à celui que pourrait vous offrir un médiocre officier.

— Vous me permettez de n'être pas de votre avis, ré-

pliqua le vieillard, qui se leva à son tour. J'aime les gens d'épée plus que les gens de plume. Je veux que mon gendre serve dans les armées du roi, qu'il se distingue comme son beau père ; qu'il assiste à vingt actions comme je l'ai fait, qu'il compte par dix villes prises et par trente chevaux tués entre ses jambes. Vive la guerre ! monsieur Rocquevert.

Le gouverneur s'exaltait à parler de la sorte ; il frappait d'estoc et de taille. On eût dit qu'il était à la tranchée. Cet exercice violent le fatigua, il se rassit, et l'officier le considéra une minute sans rien répondre.

Le pauvre lieutenant était retranché dans son amour, comme dans une batterie à défendre. A chaque instant on le décampaît d'une redoute ; et maintenant l'obstination du gouverneur vient de lui enlever sa dernière forteresse. Impossible de conserver la plus mince confiance en la vertu de Sylvain.

C'est pourquoi Rocquevert, contristé par tout ce qu'il venait d'entendre, prit un air digne et dit au vieillard :

— Monsieur, je ne vous comprends pas.

— C'est impossible, lieutenant, poursuivit le gouverneur : Je prise la bravoure par-dessus tout ; chacun vous en reconnaît. Vous êtes de bonne souche ; que peut-on demander de plus ? Mon neveu, qui vous connaît, m'a rendu de très-bons témoignages sur votre compte : c'est en récompense de toutes ces choses que je vous donne la main de ma fille. Voilà tout, rien de plus simple.



de tous les pays; il a déjà dans la ville un grand nombre d'officiers autrichiens. »

La même feuille donne les nouvelles suivantes de la Moldavie, en date de Jassy, 20 août :

« Il vient de s'opérer un changement considérable dans les positions de l'armée russe des Principautés. D'après le nouvel ordre de bataille, on s'attache surtout à fortifier la ligne de Sereth. A Buda, il y a 2,000 hommes de cavalerie; à Kongesti, Scheia et Rotonda, 3,500 hommes d'infanterie, 3,000 de cavalerie, avec vingt canons et cinq obusiers; dans chacun des autres villages qui ont été nommés jusqu'à Lungosc, 2,000 hommes, et à Galatz il y a 25,000 hommes sous le commandement direct du général Luders. Ce général doit se tenir sur la défensive. Si les Ottomans font mine de s'avancer sur cette place, les Russes doivent l'incendier et se retirer sur Reni. Cette dernière ville aurait le même sort. On défendrait Ismail. On ne renoncera à la ligne du Sereth qu'à la dernière extrémité. On avancera aussitôt que les Autrichiens paraîtront. Les places de Mainz, Routra et Trotusch et les forteresses disponibles se retireront à Roman, Baken et Adschind. Le général Budberg vient de partir pour Fockschany, où il a été appelé par une dépêche du prince Gortschakoff. Le prince a reçu la notification de l'entrée des Autrichiens; il l'a transmise à Saint-Petersbourg, et il attend à Fockschany, les derniers ordres relatifs à l'évacuation. Il s'échange beaucoup de dépêches entre Jassy et Fockschany. Le prince n'a pas encore concentré autour de lui toutes les forces de la Valachie. Rinnick n'est pas encore évacué. Bien que les officiers russes affirment que Jassy resterait entre leurs mains, on peut être convaincu du contraire. »

» On mande de Now-Dubossary, en Bessarabie, qu'il est arrivé le 16, dans cette localité, une division de dragons venant de Kiew, qui avait reçu l'ordre de se rendre directement à Kilia, où, d'après les derniers ordres de Saint-Petersbourg, on doit concentrer 12,000 hommes d'infanterie, 3,000 cavaliers et 30 canons. Les travaux de fortifications de Kazal ont été terminés le 14. Le général Osten-Sacken, qui a inspecté toutes les positions russes de la Moldavie jusqu'à Lereth, partira après-demain pour Kazal, pour inspecter les ouvrages de cette place. Les transports d'approvisionnement pour Kechenew continuent sans interruption. »

Dantzic, 1<sup>er</sup> septembre.

« Par le *Bulldog*, qui a quitté les flottes le 30 août, on apprend qu'Hangoe a été complètement détruit par les Russes. »

» Il y a toujours des troupes alliées à Bomarsund. Une partie du corps expéditionnaire est allée en reconnaissance jusqu'à Helsingford, après quoi elle est revenue au mouillage des flottes.

» La passe qui conduit à Abo étant très-étroite, on ne pense pas qu'une attaque soit dirigée, sur ce point, par les alliés. — Havas.

## INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie une série de nominations dans la magistrature coloniale et un décret qui modifie, en le diminuant d'une manière notable, le service judiciaire à la Guyanne française.

Devant cette proposition catégoriquement formulée, Rocquevert restait ébahi. Ce nom de Gaspard qui revenait dans cet entretien l'exaspérait, et à chaque fois l'indignation lui montait au visage. Le pauvre officier ne savait à quelle extrémité recourir. Il ne voulait pas accepter, il n'osait pas se sauver par un refus. Si le père ignorait par hasard la conduite coupable de sa fille, un refus l'éclairerait et Sylvanire serait malheureuse. Puis Rocquevert n'était pas homme à trancher une situation; ses grands moyens n'étaient encore que des demi-moyens. Il gardait un obstiné silence et une singulière immobilité.

— Quoi! s'écria le baron, vous ne me remerciez pas, vous ne vous jetez pas dans mes bras!

L'officier se tut encore. Enfin il balbutia quelques mots d'excuse.

Sur ces entrefaites, la fille du gouverneur entra. Elle tenait à la main un pli cacheté, dont elle considérait la suscription d'un œil inquiet et humide.

— Qu'est-ce? demanda le gouverneur, contrarié d'être ainsi dérangé, quand il touchait à son but.

La jeune fille répondit d'une voix émue:

— Une lettre à l'adresse de M. de Rocquevert. Sylvanire rougit en prononçant ce nom; elle vient de Maubeuge, où sont les dames de la cour, et on voit bien que c'est une écriture de femme.

Le baron l'examina.

— En effet, Sylvanire a raison, continua-t-il en re-

L'Empereur, parti jeudi de Paris à 2 heures 40 minutes de l'après-midi, est arrivé à Boulogne le même jour, à 9 heures, accompagné de M. le colonel Fleury et de quelques-uns de ses aides de camp et officiers d'ordonnance. S. M. a été reçue à la gare par MM. les généraux Schramm, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée; Rolin, chef d'état-major général du camp du Nord, MM. les généraux commandant les divisions des troupes campées autour de Boulogne, M. le comte de Hamel, préfet du Pas-de-Calais, M. Al. Adam, président du conseil général, M. Menchede Loins, sous-préfet, M. Fontaine, maire, et ses deux adjoints, et plusieurs magistrats et fonctionnaires. — Aussitôt que l'arrivée de l'Empereur a été signalée, une salve de 21 coups de canon a été tirée. — Tout ce que notre ville renfermait d'habitants se trouva en un instant réuni aux abords du débarcadère pour apercevoir l'Empereur et le saluer des plus chaleureuses acclamations.

En quittant la station, qui avait été décorée pour la circonstance, le cortège impérial se rendit immédiatement à l'hôtel Brighton en suivant le quai de la Liane, un escadron des guides ouvrant la marche, les cent-gardes formant l'escorte, ainsi qu'un détachement des grenadiers de la garde. — Havas.

Le *Moniteur* contient un décret sur la réorganisation judiciaire de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Il annonce en outre l'arrivée de l'Empereur et du Roi des Belges à Calais. — Havas.

## Rapport à l'Empereur, concernant le drainage.

Paris, le 30 août.

Sire,

Votre Majesté, constamment préoccupée de la recherche des mesures propres à améliorer la production agricole et le bien-être des cultivateurs, a donné une attention particulière au développement des procédés de drainage, qui semble appelé à ouvrir une ère nouvelle pour l'agriculture française. L'exemple des résultats remarquables déjà réalisés dans les pays voisins est bien fait pour encourager, en France, l'application d'un système de travaux aussi utiles. Plusieurs millions d'hectares pourraient être soumis, avec de grands avantages, à l'opération du drainage; mais, sans le concours actif de l'administration, les améliorations même les plus fécondes pourraient échouer devant d'insurmontables difficultés.

L'insuffisance des capitaux disponibles, le prix élevé des appareils de drainage, la dépense considérable des frais de transport, enfin la connaissance encore imparfaite du mode d'opération et l'hésitation inséparable des premiers essais, tels sont les obstacles qui arrêtent la bonne volonté des cultivateurs, et que le gouvernement doit s'efforcer d'aplanir.

La création des sociétés de crédit foncier, nouvel auxiliaire de la propriété territoriale, suffira, on doit l'espérer, pour fournir à l'agriculture les ressources qui doivent la mettre à même d'entrer résolument dans cette voie; car aucun emploi plus fructueux ne saurait être fait des sommes qui lui seront avancées.

En ce qui touche les frais de transport du matériel de drainage, des arrangements récemment cou-

gardant l'officier, qui était visiblement fort troublé.

Pour mettre fin à cette scène, le vieillard prit Sylvanire par la main, et la conduisit à la porte.

— Ma fille, laisse-nous, lui dit-il avec douceur, j'ai à traiter quelques affaires pressantes avec M. de Rocquevert.

La jeune fille essuya une larme et se retira tristement. Sur le seuil, elle détourna la tête, mais son regard ne rencontra pas celui du lieutenant, l'officier tenait prudemment les yeux baissés. Était-ce modestie ou confusion? Une fois qu'ils furent seuls, le gouverneur s'approcha gravement de Rocquevert et lui tendit la lettre:

— Tenez, Monsieur, lui dit-il, ceci explique tout. Nous avons la cause de vos réticences. Un nouvel amour a fait tort à l'ancien; Maubeuge a fait oublier Picquigny.

Rocquevert prit la lettre, l'ouvrit, et y jeta un regard distrait, qui paraissait plus occupé de suivre une idée que de parcourir les lignes, après quoi il replia cette lettre, balança une seconde comme entraîné simultanément par deux idées opposées; enfin, de l'air d'un homme qui se détermine à un parti violent:

— Eh bien! oui, Monsieur, répondit-il d'un ton résolu, j'en fais l'aveu... repoussé sans espoir de ce côté...

— Vous avez pris votre revanche ailleurs, continua le baron. Ainsi vont les choses, et je ne puis vous en faire un crime... Mais cette passion est trop jeune pour avoir pris racine en votre cœur... Nous connaissons cela... Une amourette en l'air, n'est-ce pas?

clus avec les compagnies des chemins de fer permettront de diminuer les frais dans une notable proportion et réaliseront ainsi des avantages analogues à ceux qu'on a déjà obtenus pour le transport des marnes en Sologne.

Un moyen d'action des plus efficaces consiste à répandre dans le pays la connaissance des procédés des plus perfectionnés et de venir en aide, par le concours direct de l'administration, à l'inexpérience de l'agriculteur. Dans cette vue, un cours spécial de drainage a été créé dans chacune des écoles impériales des ponts-et-chaussées et des mines; un manuel pratique, destiné à fournir aux ingénieurs et aux cultivateurs eux-mêmes des notions précises sur l'application de ce système, est actuellement en voie de rédaction et sera très-prochainement publié. Je prends d'ailleurs les dispositions nécessaires pour que les ingénieurs du service hydraulique et les agents placés sous leurs ordres fournissent gratuitement leur concours aux propriétaires qui voudraient faire sur leurs terres l'application du drainage. Il importe surtout, dans une semblable question, de donner un puissant encouragement aux premiers essais; l'exemple de travaux heureux deviendra bientôt le plus puissant des stimulants.

Mais la fabrication économique et surtout bien entendue des instruments de drainage est l'un des points qui doivent appeler l'attention la plus sérieuse du Gouvernement; c'est la condition nécessaire des progrès de cette opération. Déjà des sommes assez importantes ont été distribuées dans divers départements, pour l'acquisition de machines destinées à leur fabrication. Il importe que ce bienfait soit généralisé, et que chaque département participe à une mesure qui, en répandant les bonnes méthodes, fournira aux populations à la fois un encouragement et un modèle à suivre.

Dans une semblable question, ce sont les premiers essais qu'il importe de soutenir; l'exemple de travaux heureux deviendra bientôt le plus actif des stimulants.

Si Votre Majesté daigne donner son approbation aux vues que je viens de lui exposer, je la prierai, afin d'en assurer la réalisation, de vouloir bien m'autoriser à disposer de la somme nécessaire pour encourager dans tous les départements la fabrication économique des tuyaux de drainage et développer la pratique de ce procédé. Cette somme, qui ne paraît pas devoir excéder 100,000 fr. en totalité, pourra être prélevée sur l'ensemble des fonds affectés au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

P. MAGNE.

Approuvé, NAPOLÉON.

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Madrid, le 31 août.

« La tranquillité continue à Madrid. »

» La *Gazette* contient une ordonnance qui prononce la dissolution de toutes les réunions ayant un caractère politique.

Hélas! non, Monsieur, répondit le lieutenant d'un air recueilli; la chose est très-sérieuse.

Vraiment! fit le gouverneur, avec un son de voix alarmé... Allons! vous vous exagerez peut-être l'importance de cette liaison... Des serments, des promesses bien tendres, est-ce que cela engage à quelque chose?... Mon ami, en amour comme en guerre, pas de scrupules!...

(La suite au prochain numéro.)

## Marché de Saumur du 2 Septembre.

Froment (l'hectol.)	48 90	Graine de luzerne	60 —
— 2 <sup>e</sup> qualité	48 40	— de colza	27 —
Seigle	49 40	— de lin	50 —
Orge	8 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	9 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	41 75	— cassées (50 k)	90 —
Pois blancs	36 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	56 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 <sup>er</sup> choix 1855	150 —
Cire jaune (30 kil)	90 —	— 2 <sup>e</sup> —	120 —
Huile de noix ordin.	72 —	— 3 <sup>e</sup> —	100 —
— de chenevis	53 —	— de Chinon	110 —
— de lin	62 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière	20 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1854. id	40 —	1 <sup>re</sup> qualité 1855	120 —
Luzerne	40 —	— 2 <sup>e</sup> —	100 —
Graine de trèfle	60 —	— 3 <sup>e</sup> —	80 —



» Une autre ordonnance interdit le séjour de la capitale aux officiers mis en disponibilité. — Havas.

**ÉTATS-UNIS.** — Le lundi 7 août, les électeurs de Saint-Louis étaient appelés à choisir un représentant au Congrès. Deux principaux candidats se trouvaient en présence : M. Kenney, l'élu des whigs, et le colonel Benton, proposé par les démocrates.

Le jour même des élections, l'*Anzeiger des Westens*, journal allemand très répandu à Saint-Louis, dans le but de réchauffer le zèle des partisans de M. Benton, publiait maladroitement un article incendiaire contre M. Kenney.

Cet article virulent exaspéra contre le colonel tout ce que Saint-Louis contenait de partisans des feuilles dénoncées, et sa défaite devint dès lors inévitable. En effet, vers les cinq heures du soir, une querelle s'étant élevée entre deux groupes ennemis, près des bureaux d'élection du cinquième ward, un Irlandais a donné, dit-on, à un Américain un coup de couteau et s'est aussitôt enfui, laissant sa victime tomber dans les bras de ceux qui l'entouraient. Cet incident a été le signal d'un combat général et en quelque sorte instantané.

La foule s'était munie de haches et d'autres outils du même genre, enlevés aux bateaux à vapeur amarrés dans le voisinage, et c'est avec ces armes improvisées qu'elle se précipitait sur les volets, les portes, les barrières, en un mot, sur toutes les parties des maisons qui pouvaient facilement céder aux premiers assauts. On parle de quatre à cinq morts; quant au nombre de blessés, nous ne pouvons en calculer le nombre. Mais, d'après les vives fusillades prolongées pendant deux heures et reprises de temps à autre pendant la nuit, il est à craindre que le chiffre des victimes ne soit très-élevé.

Le nombre des maisons démolies est de 50 à 60; mais comme la plupart d'entr'elles étaient en bois et d'assez vieille date, la perte ne dépassera pas sans doute 60,000 dollars.

Le mercredi l'émeute n'avait pas encore été étouffée et la population était en proie aux plus vives agitations.

Le 12 août Saint-Louis était rentré dans le calme; le coroner comptait les morts, la justice informait, près de mille volontaires faisaient des patrouilles continuelles dans les quartiers les plus dangereux; les sœurs de la charité prodiguaient leurs soins à une infinité de blessés; les propriétaires et marchands calculaient leurs pertes; et tous, enfin, regrettaient amèrement les deux journées de cette folie furieuse qui avait poussé les citoyens les uns contre les autres. (*Courrier des États-Unis.*)

#### FAITS DIVERS.

Le musée de Prague s'est enrichi, ces jours derniers, d'un objet intéressant. C'est un firman turc, du seizième siècle, qui a environ trois aunes de longueur, une aune de largeur et est écrit tant en lettres d'or qu'en lettres bleues et rouges richement ornées. L'initiale seule occupe un espace de plus d'un pied carré, et est entourée d'arabesques du meilleur goût, exécutées avec un art infini. Ce firman turc est un passeport qui fut délivré à M. Wok de Rosenberg, pour voyager en Palestine.

(*Gazette de Cologne.*)

— Des fouilles pratiquées à Syracuse ont amené des découvertes très-importantes. On a prétendu que l'île d'Ortygie avait été autrefois reliée au continent syracusain par une communication sous-marine. Des travaux récents, exécutés sous la direction du prince de Saint-Elias et de M. Cavallero, viennent de faire reconnaître d'une manière certaine l'existence d'un aqueduc qui s'enfonce en terre à une profondeur de 110 palmes, et, au point où sont arrivées les fouilles, se trouve à 15 pieds au-dessous du niveau de la mer. La merveille des temps modernes, le tunnel de la Tamise, pertrait son prestige, si, dans les temps les plus reculés, les Syracusains ont pu faire arriver l'eau sous leur port, jusqu'à l'île d'Ortygie. (*Univers.*)

— L'*Echo de Périgueux* dit dans son dernier numéro que dans la Dordogne, tel mauvais vin qui ne vaut, année commune, pris sur place, que 60 fr. le tonneau se paie rondement 240 fr., à cause de la nullité de la récolte pendant. Les nouvelles sont à peu près les mêmes partout, et partout aussi on songe à créer des boissons nouvelles pour suppléer au vin et à l'eau-de-vie. On sait quelle avance ont prise les fabricants de sucre de betterave, en créant les distilleries qui ont donné de si beaux produits; cette industrie s'étend chaque jour, et nous lisons dans l'*Echo de l'Est* que la société de sucreries de la Scarpe, fondée il y a un an avec l'appui de nos premiers noms commerciaux, vient encore de créer, entre Bar-le-Duc et Vitry-le-Français, une grande distillerie de betteraves. Les résultats que cette usine est en droit d'attendre cette année, dit ce

journal, nous promettent une large extension de la culture de la betterave dans nos localités.

On parle aussi de distiller le maïs, le riz, les concombres. Quand on voit ce qu'on a su tirer de la betterave, après tant de plaisanteries sur son compte, il ne faut désespérer de rien; on peut donc, pour la saison prochaine, s'attendre à voir livrer à la consommation courante ce vin de betterave dont on a fait des essais l'an dernier. Ce qui n'est que trop certain, c'est que les consommateurs sont obligés de recourir à toutes sortes de boissons plus ou moins mauvaises, et que nos propriétaires de vignes, malgré le cours élevé de leurs produits, ont peine à rentrer dans leurs frais, souvent ne les couvrent pas, tant le déficit est considérable dans les celliers.

#### PUISSANCE NUTRITIVE DE DIVERS ALIMENTS.

MM. Schlossberger et Kemp ont fait l'analyse d'un grand nombre de substances animales et végétales pour déterminer leur valeur nutritive, déduite surtout, si non exclusivement, de la proportion d'azote qu'elles contiennent. Nous pensons que l'extrait suivant ne sera pas dépourvu d'intérêt. Le lait de la femme a été pris comme type, et sa valeur nutritive représentée par 100.

Substances animales.		Substances végétales.	
Lait humain	100	Riz	81
Lait de vache	237	Pommes de terre	84
Fromages div. 331 à	447	Navets, seigle	106
Anguille bouillie	428	Maïs, orge	125
Moule idem	660	Avoine	138
Jambon cru	539	Pain blanc	142
Idem bouilli	807	Froment	119 à 144
Saumon idem	710	Carottes	150
Jaune d'œuf	305	Pain brun	166
Pigeon bouilli	755	Champignons 201 à	289
Mouton idem	852	Pois	239
Veau idem	911	Lentilles	276
Bœuf idem	942	Haricots	283

(*Agriculteur praticien.*)

#### CHRONIQUE LOCALE.

Est-il vrai que les courses en France n'aient pas d'avenir; est-il vrai que partout déjà elles tombent abandonnées faute de coureurs et de spectateurs? Nous ne sommes pas apte à répondre à ces questions; mais ce que nous pouvons affirmer c'est qu'à Saumur, elles sont loin de perdre de leur éclat. Elles ont été dimanche aussi belles, aussi brillantes que jamais. Chevaux engagés, spectateurs, rien n'a manqué.

C'est qu'à Saumur les courses ont un caractère particulier, une physionomie à elles : le concours si empressé, si bienveillant de l'École de cavalerie leur donne un mouvement, une vie qu'on ne rencontre sur aucun turf. Quel plus brillant spectacle que ce pêle-mêle d'officiers de toutes armes sillonnant à cheval et à toutes les allures l'hippodrome incontestablement le plus riant, le plus pittoresque qu'on puisse voir!

Nous savons que ce soir les courses n'offriront pas moins d'attrait que dimanche. Il y aura plus de courses et le nombre de spectateurs dépassera celui du premier jour.

P. GODET.

Voici le résultat de la journée de dimanche :

1<sup>o</sup> *Prix de circonscription*, 800 fr., donnés par la Société des Courses, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest. (*Conditions de l'arrêté ministériel du 8 novembre 1850*), distance 2,500 mètres.

Cinq chevaux engagés :  
Arrivé premier, en 3 minutes, *Wilwou*, à M. Descars;  
Arrivé deuxième, en 3 m. 1/2, *Géométricien*, à M. de Barassé.

2<sup>o</sup> *Prix de l'Empereur*, 1,500 fr., pour chevaux entiers et juments de pur sang de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans la division du Nord et dont la généalogie est tracée au *Stud-Book* anglais ou français; — entrée 50 fr.; le 2<sup>e</sup> arrivant reçoit la moitié des entrées; l'autre moitié pour le fonds de courses; distance : 2,400 mètres; — poids : 3 ans, 50 kilog.; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans et au-dessus 63 kilog. 1/2. — Un gagnant de 2,000 francs, entrées comprises, porte 2 kilog. de plus; de 3,000 fr.; 3 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.

Trois chevaux engagés :  
Arrivée première, en 2 m. 45 s., *Dame-de-Cœur*, à M. Lesvesque;  
Arrivée deuxième, en 2 m. 55 s., *Baroness*, à M. de Beauveau.

3<sup>o</sup> *Prix du Conseil général*, 1,200 fr., pour chevaux entiers et juments de pur sang, de 3 ans et

au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire. — Distance 4,000 mètres, une épreuve, poids, pour l'âge; — entrée : 60 fr. pour le fonds de Courses.

Trois chevaux engagés :  
Arrivée première, en 5 minutes, *Roulette*, à M. de Terves;

Arrivée deuxième, en 5 minutes 1/2, *Glycine*, à M. Boulton-Lévêque.

4<sup>o</sup> *Un prix* (objet d'art); course au trot par les officiers de l'École de cavalerie, sur leurs chevaux, sans condition de temps ni de poids; distance 2,100 mètres.

Quatre chevaux engagés :  
Arrivée première, en 4 minutes, *Panthere*, montée par M. Varin;

Arrivé deuxième, *Stuck*, monté par M. Grandin.

5<sup>o</sup> *Prix de consolation* (gentlemen riders), 300 fr., donné par la Société des Courses, pour tous les chevaux, à l'exception de ceux qui auraient été dans une écurie d'entraînement, et de ceux qui auraient gagnés sur un hippodrome, dans un *steeple-chase* ou dans une course de haies; entrée : 25 fr. qui appartiennent au 2<sup>e</sup> arrivant; — distance : 2,000 mètres, sans condition de poids ni de temps.

Quatre chevaux engagés :  
Arrivé premier, *Birdcatcher*, à M. de Charnacé;  
Arrivé deuxième, *Le Pô*, monté par M. de Jaubert.

6<sup>o</sup> *Course de haies* (gentlemen riders), 600 fr., offerts par la Société des Courses, pour chevaux de toute provenance, à l'exclusion des chevaux de pur sang; entrée : 25 fr. pour le fonds de Courses; — distance : 2,100 mètres, 7 haies à franchir; hauteur, 1 mètre 20 centimètres; — poids : 75 kilog.; — le 2<sup>e</sup> arrivant retire sa mise.

Neuf chevaux engagés :  
Arrivée première, *Thérésine*, montée par M. de Pérégaux;

Arrivée deuxième, *Paquita*, montée par M. de Labrousse.

7<sup>o</sup> *Steeple-chase d'officiers, prix donné par M. le Maréchal ministre de la guerre*, course faite sur leurs chevaux, soit d'armes, soit propriété particulière.

Sept chevaux engagés :  
Arrivée première, *Anémone*, montée par M. Deshorties;

Arrivée deuxième, *Camériste*, montée par M. Bopp.

8<sup>o</sup> *Deuxième Steeple-chase* (un vase étrusque donné par l'Empereur).

Huit chevaux engagés :  
Arrivée première, *Perfide*, montée par M. Renaudeau;

Arrivée deuxième, *Lutteuse*, montée par M. du Tillet.

Le carrousel, hier, a été ce qu'il est toujours, admirable comme fait d'équitation, brillant comme manœuvre militaire.

Il était cela encore par la réunion variée, par la richesse et l'élégance des toilettes qui garnissaient les banquettes, trop peu nombreuses pour la foule innombrable qui aurait désiré jouir de ce beau spectacle. Faute de places, beaucoup ont dû s'implanter sur la levée d'Enceinte, à l'ombre des peupliers, et ne contempler, qu'à distance, des exercices dont ils auraient voulu ne pas perdre un mouvement.

L'administration a fait cependant, comme chaque année, tout ce qui a dépendu d'elle pour procurer des cartes aux étrangers.

P. GODET.

Dimanche, pendant que spectateurs et coureurs étaient occupés des chevaux qui devaient parcourir l'hippodrome, un artiste, le sieur Senegas, aéronaute de l'hippodrome de Paris, fabricant de caricatures grotesques, lançait un cheval sur un turf où il était sûr de ne pas trouver de concurrents : un ballon, en forme de cheval, parcourait les airs et se dirigeait vers le midi.

Mardi prochain, le sieur Senegas se propose de lancer sur le même turf d'autres ballons *caricaturés*.

Il fait, pour procurer ce genre de spectacle, de grands sacrifices d'argent; il prie les spectateurs de ne pas oublier leur bourse qu'il ira interroger.

P. GODET.

#### BOURSE DU 2 SEPTEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 101 50.  
5 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 74 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué,  
demeurant à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Saumur, le 30 août mil huit cent cinquante-quatre;

Il appert:

Que la dame Françoise Savatier, épouse du sieur René Guérin, sans profession, demeurant à Saumur, a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

A Saumur, le quatre septembre mil huit cent cinquante-quatre.  
(478) CHEDEAU.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué,  
demeurant à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil séant à Saumur, en date du 31 août 1854.

Il appert:

Que la dame Marguerite-Rose Pichon, femme déjà séparée de biens de Charles Durand, tailleur de pierres, demeurant à Saumur,

Agissant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du 19 février 1854,

A été déclarée séparée de corps d'avec son dit mari.

Saumur, le 4 septembre 1854.  
(479) CHEDEAU.

**A VENDRE**

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LOISELEUR, notaire à Neuillé,

Le jeudi 7 septembre 1854, heure de midi,

### LA FERME DE BUTON,

Située commune de Neuillé, et, par extension, communes de Vernantes et de Vivy,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, bois-taillis, landes et prés; le tout d'une contenance de 32 hectares.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LOISELEUR, pour voir les lieux et prendre communication du cahier des charges. (480)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE DE VINS

APRÈS FAILLITE.

Le mardi 12 septembre 1854, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Plé, commissaire-priseur, dans une cave sise à Saint-Florent, près Saumur (maison Vaillant), à la vente publique aux enchères, d'une grande quantité de bons vins vieux, de Bordeaux, Champigny et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, dépendant de la faillite de M. Prétât, tenant le grand hôtel du Belvédère à Saumur, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite. On paiera comptant et cinq centimes par franc. (471)

**A VENDRE**

Pour cause de départ,

UN CHEVAL de selle ou de voiture, dont le signalement suit: 13 ans, 1 mètre 62 centimètres, gris clair-pommelé (de race arabe).

S'adresser à M. de CHAUMONTEL, capitaine à l'École. (456)

**A VENDRE**

Un très-beau CHIEN couchant, épagneul, tout dressé, âgé de 2 ans. S'adresser au sieur VINCENT, garde au château de Brézé. (458)

**A VENDRE**  
LA

### TERRE DE BOUMOIS

Située sur les bords de la Loire, commune de Saint-Martin, à 10 minutes de la station du chemin de fer de Tours à Nantes, à 20 minutes de Saumur.

Beau château gothique et seigneurial, jardin anglais, parc, bosquets, eaux vives, potager, futaie.

Cinq corps de fermes, terres de première classe, contenance 80 hectares.

Revenu annuel 10,000 fr., constaté par baux authentiques.

S'adresser à Saumur, à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire; à Angers, à M<sup>e</sup>s PACHAULT et BRUAS, aussi notaires. (473)

**A VENDRE**

### UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Duncan, avec écurie, cour et jardin, occupée par M. Kerneis.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 103, à Saumur;

On à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire en ladite ville. (386)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### 5,000 FR. A PLACER

A RENTE VIAGÈRE,

Sur une tête âgée de 60 ans.

### A CÉDER DE SUITE

## L'HOTEL DU BELVÉDÈRE

A SAUMUR.

Cet HOTEL, parfaitement achalandé, est le plus vaste et le mieux situé de Saumur.

Mobilier confortable, linge, vins, etc. On céderait le tout à de bonnes conditions, avec facilité pour le paiement.

L'embarcadère des bateaux à vapeur est situé vis-à-vis l'Hôtel.

Pour traiter, s'adresser ou écrire franco à M. Kerneis, à Saumur. (481)

## MAGASIN DE CARROSSERIE.

Le sieur TOCHEPORT, dit PÉRIGORD, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de succéder à M. BEDENEAU.

Employé dans cette maison depuis 14 années, il a su mettre à profit l'expérience que donne un travail soutenu. Il espère que les soins qu'il apportera dans l'exécution des travaux et la modicité de ses prix seront un motif pour qu'on lui continue la confiance qu'on a toujours accordée à son prédécesseur.

## PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand Rue, 4.

## ALMANACH-BOTTIN

DU COMMERCE

58<sup>e</sup> ANNÉE. De Paris, des Départements de la France

12 f. broché  
14 f. relié.

ET DES PRINCIPALES VILLES DU MONDE,

Rue Coquillière, n<sup>o</sup> 14, à Paris.

Les nouveaux Editeurs de l'ALMANACH-BOTTIN, désirant apporter à cette publication les changements et améliorations que le temps et les progrès des affaires ont rendu et rendent de jour en jour plus nécessaires, font appel à leurs souscripteurs, ainsi qu'à tous les négociants, industriels, fabricants et hommes d'affaires, et les invitent à leur transmettre tous les documents, notes ou renseignements qui peuvent concourir à donner à cet utile et important ouvrage toute l'exactitude et la perfection possibles.

Les notes, renseignements, souscriptions, etc., doivent être adressés franco avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain, à Paris, au bureau de l'Administration, rue Coquillière, 14, ou au bureau du journal l'Écho Saumurois.

Il ne sera tenu compte que des renseignements signés et d'une origine certaine.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Le 26 septembre, heure de midi, sur les lieux mêmes, à Saint-René, commune des Rosiers (Maine-et-Loire),

LA PROPRIÉTÉ

D'UN TRÈS-BEL

ÉTABLISSEMENT de SANGSUES

où

LA PROPAGATION SE FAIT AVEC SUCCÈS

Elle consiste en 2 hectares de terrain bien enclos, maison de maître avec ses servitudes, jardin d'agrément et jardin potager.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter à l'amiable jusqu'au jour de l'adjudication, à M. Girardeau, exploitant cette industrie.

La mise à prix est de 35,000 fr.

On donnera facilité pour les paiements. (477)

VOITURE

DE SAUMUR A BOURGUEIL.

Le sieur RENEAUME, entrepreneur de la nouvelle voiture de Saumur à Bourgueil, fera désormais le service tous les jours de la semaine.

Il partira de Bourgueil à 6 heures 1/2 du matin, et de Saumur à 4 heures du soir.

Il descend: à Bourgueil, hôtel du Faisan, — à Saumur, hôtel de la Bilange, — à Allonnes, hôtel du Cheval-Blanc. (476)

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,

315 BEAUX PIEDS

DE

BOUILLARDS, SAULES

et PEUPLIERS,

MARQUÉS ET NUMÉROTÉS,

Situés dans l'Ile-Ponneau, près Saumur,

Appartenant à M. CHASSELOUP de CHATILLON, gendre BINEAU,

Ces arbres sont à haute futaie et seront vendus par lots.

La vente s'en fera sur les lieux, le vendredi 8 septembre 1854, à 11 heures du matin, par les soins de M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur.

**A VENDRE**

VIN ROUGE et BLANC en bouteilles, 1<sup>er</sup> crû, 1846.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale.

**A VENDRE**

OU A LOUER

UNE JOLIE MAISON de maître, située au bourg de Saint-Clément, près la route de Tours à Nantes, à 10 kilomètres de Saumur, et appartenant à M. Dupont qui l'occupe. Cette maison consiste en vestibule, salon de compagnie, salle à manger, offices, salle de billard, salle de bain, plusieurs chambres à coucher, greniers, remises, écuries, serre-bois, servitudes, vastes jardins, verger et un pré; le tout se tenant et contenant un hectare 22 ares.

En cas de vente, on pourrait joindre à la maison une ferme contenant 15 à 16 hectares, d'un revenu de 1,900 fr., net d'impôts, et dont les dépendances font suite à celles de la maison.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (421)



Les substances végétales que ce PURGATIF renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

gérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

gérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

**MALADIES DES CHIENS,**  
la poudre de VATRIN les guérit et préserve. 1 fr. le paquet avec l'instruction. A Paris, à la pharmacie, rue de Poitou. — Dépôt à Saumur, M. LHERMITE, arquebustier.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.